

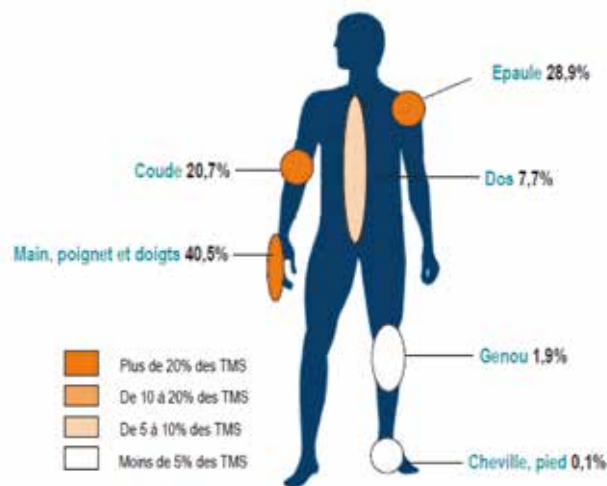
QUE SONT LES TMS ?

Répartition des syndromes de TMS par localisation en 2014

Définition

Les troubles musculo-squelettiques « TMS » sont des maladies multifactorielles qui peuvent être engendrées par des positions de travail contraignantes et des gestes répétitifs et forcés.

Ils résultent d'un déséquilibre entre les capacités fonctionnelles d'une personne et les exigences de la situation de travail notamment lorsque les possibilités de récupération sont insuffisantes (hyper sollicitation). Ces affections touchent les tendons, les muscles, les articulations au niveau du cou, du haut et du bas du dos, des épaules, des bras, des mains et des membres inférieurs. Ces pathologies, maintenant bien connues, sont à l'origine de douleurs qui deviennent progressivement plus gênantes (engourdissement, picotements, gêne fonctionnelle...). Non soignées, elles peuvent avoir des conséquences graves pouvant aller jusqu'à une incapacité de travail.



Source : SGE/TAPR

Les chiffres

EN 2014

Une place prédominante en matière de maladie professionnelle :

- 1^{ère} cause de maladies professionnelles reconnues avec plus de 87% des maladies professionnelles reconnues. Plus de 40 000 nouveaux salariés pris en charge au titre d'un TMS.
- 90% des TMS reconnus d'origine professionnelle concernent les membres supérieurs.
- Les secteurs principalement concernés par les TMS sont l'industrie agro-alimentaire, l'industrie automobile et la métallurgie, le BTP, la grande distribution ainsi que l'aide et soins à la personne.
- Une forte croissance : en 10 ans, les TMS reconnus d'origine professionnelle ont augmenté de 60%.

■ Des conséquences lourdes pour les salariés : 45% des TMS entraîneront des séquelles (incapacités permanentes).

Un impact économique et financier majeur pour les entreprises :

- Près d'1 milliard d'euros versé par les entreprises sans compter les coûts indirects (absentéisme, perte de compétences, contentieux...)
- 10 millions de journées de travail perdues, soit 45 000 ETP (équivalent temps plein).
- Plus de 25 000 entreprises concernées par les TMS.

Les causes

Elles surviennent lorsqu'un déséquilibre s'installe entre les capacités fonctionnelles d'un individu et les sollicitations biomécaniques auxquelles il est soumis :

- Forte répétitivité des gestes
- Efforts excessifs
- Amplitude articulaire extrême
- Travail en position maintenue
- Vibrations et chocs
- Froid

Les conséquences

- Douleurs pour le salarié
- Absentéisme et départ
- Perte de productivité (allure dans les gestuelles et remplacement des personnes compétentes devenues inaptes)
- Perte de capacité de production (délais, capacité et qualité)
- Perte d'efficacité et de flexibilité
- Coûts indirects et directs pour l'entreprise

Nous vous proposons des solutions conçues par nos Partenaires visant à combattre les Troubles Musculo-Squelettiques

